



## VENTES AUX ENCHERES

### 1) Estimation des frais :

- Montant des frais préalables à la vente : entre 2500 et 6000 € (le montant exact est annoncé à l'audience)
- Emoluments proportionnels au prix de vente (HT) :
  - de 0 à 6500 >>>>>>> 7,397 %
  - de 6500 à 17000 >>>> 3,051 %
  - de 17000 à 60000 >>> 2.034 %
  - +60.000 € >>>>>>> 1,526 %
- TVA sur les émoluments 20 %
- droits d'enregistrements 5,81 %
- Honoraires : 1500 € HT (1800.00 € TTC)
- Frais de publicité foncière : 1/1000 du prix de vente + 12 €.

Nous sommes à votre disposition pour calculer le prix final de votre acquisition en fonction du montant de votre enchère.

Nous avons édité notre propre outil, qui nous permet de connaître en temps réel, le jour des enchères le montant du prix définitif d'acquisition.

Vous n'avez plus de surprise et vous ne dépassez pas le montant prévu.



## **2) Constitution du dossier**

- Un pouvoir indiquant le montant de l'adjudication hors frais, droits et honoraires de la vente.
- Carte nationale d'identité de l'acheteur recto-verso
- Livret de famille pour les personnes mariées
- Chèque de banque de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3000 €.

Pour les sociétés :

- Les statuts
- Une carte d'identité du gérant
- Un extrait K-bis

[contact@grosso-avocats.fr](mailto:contact@grosso-avocats.fr)